

# Interco : un premier positionnement des élus de l'Enclave sur les élections

**Après les municipales, arrivent en tout premier lieu les élections pour le renouvellement du conseil communautaire (communauté des communes de l'Enclave des papes et pays de Grignan).**

L'intercommunalité doit renouveler son président lors de la séance du 16 juillet. Patrick Adrien et Jean Marie Roussin (respectivement maire et conseiller municipal à Valréas) brossent un tableau des perspectives.

**■ Patrick Adrien : « Je suis de nouveau candidat à la présidence »**

Pour la CCEPPG, Patrick Adrien (président sortant) avait tout d'abord décliné la future présidence, mais en reconsidérant les trois élections à venir (intercommunalité, départementales et régionales), tout se profile différem-

ment.

« Les industriels et autres partenaires avaient peur de changer quelque chose qui marche à l'interco, nous avons fait un gros travail avec Jean-Marie Roussin et les autres élus. Nous devons continuer. Je suis donc de nouveau candidat à la présidence », annonce Patrick Adrien. Et il poursuit : « L'intercommunalité a été apaisée sur la fin de sa mandature, nous souhaitons tous que cet apaisement perdure pour le bien de notre territoire. »

Néanmoins, une répartition équitable Drôme-Vaucluse est souhaitée par le président sortant. Ainsi des candidatures drômoises se profilent pour la vice-présidence de l'intercommunalité (Marie-Pierre Lomanto à Grignan, Jean-Louis Martin à Taulignan, Paul Bérard à Montségur sur Lauzon).

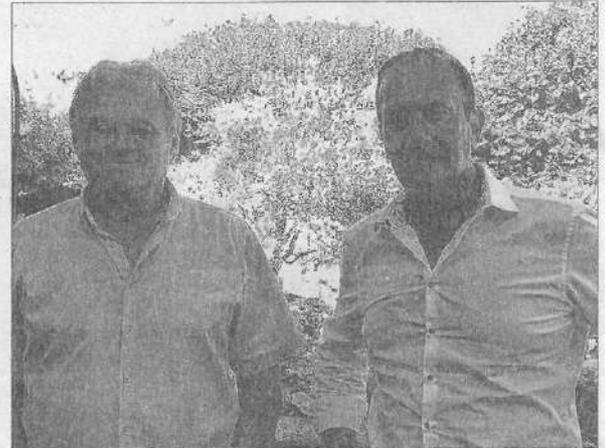
« Cette préfiguration a été discutée et travaillée,

le scrutin proche dira la vérité », précise Patrick Adrien.

**■ Les départementales sur le grill et les régionales indispensables**

« Au département, avec 12 postes à gauche, 12 postes à droite et 10 postes à la Ligue du sud, la manœuvre est périlleuse. Mais là aussi ça fonctionne, j'ai beaucoup appris. Je souhaite donc repartir sur un mandat d' élu départemental, j'ai le soutien de la majorité communale de Valréas où je suis élu, pour cette candidature. Mais je repars sur un binôme modifié », lâche Jean-Marie Roussin, vice-président sortant. « L'orientation politique du Département ? On ne sait pas pour l'instant, on ne sait pas non plus si le président Chabert se représente », conclut-il.

Quant aux régionales, Patrick Adrien souhaite vivement une représenta-



Patrick Adrien (à gauche) et Jean-Marie Roussin sont candidats respectivement à la présidence de l'intercommunalité et à la vice-présidence du département.

tivité de l'Enclave. « Il nous faut un positionnement politique, donc un élu d'ici à la région. Depuis Thierry Mariani, nous n'avons eu personne, le manque est crucial », déplore-t-il. Et de rajouter : « Être à l'exécutif de la Région c'est vraiment indispensable. On a l'info de suite sur les possibilités,

les aides, les dispositifs en cours (subventions et autres). Nous avons un candidat du secteur en lice, avec de grosses compétences et la carrure pour un poste mais pour l'instant, la discrétion est de mise », affirment le maire de Valréas et son conseiller municipal.

Albert MARTIN

Vaucluse matin du 15 juillet 2020

## VISAN Les sapeurs-pompiers de Visan s'entraînent à l'aérodrome

Beau terrain d'entraînement pour les sapeurs-pompiers en manœuvre en début de soirée à l'aérodrome.

Le président de l'aéro-club et son équipe avaient mis à disposition les structures et ont participé au scénario de cet exercice.

Au-delà de l'entraînement et du perfectionnement dans l'utilisation des engins et du matériel, les pompiers se sont familiarisés avec le site.

Et en pratiquant cette opération le soir, ils ont été confrontés à l'obscurité qui est un critère handicapant dans leurs actions, mais qui correspond à la réalité des interventions rencontrées quelques fois au cours de l'année.



La Tribune du 16 juillet 2020

## VISAN Cet été à la cave

### Aquarelles et pastels



Claudine Alquier expose une trentaine de toiles à la cave de Visan cet été.

Claudine Alquier, artiste peintre originaire de Marseille, installée dans un village de la Drôme provençale, s'est attachée à sillonner les paysages authentiques et lumineux de la région dont elle s'efforce de traduire l'atmosphère par une approche figurative.

Après avoir pratiqué le dessin scientifique pendant 6 ans dans un laboratoire d'entomologie, elle s'est orientée vers l'aquarelle et le pastel sec. Pour cela, elle a suivi une formation de 2 ans à l'école supérieure des beaux-arts de Marseille. La technique d'aquarelle lui permet de « révéler la luminosité et la transparence des couleurs ainsi que le rendu de leur contraste, de préfé-

rence le matin ou le soir ».

L'utilisation de pastel sec, de par sa nature, lui permet de transcrire la richesse chromatique de certains paysages comme la lavande par exemple.

Depuis 2005, les expositions se succèdent en Provence (Marseille, La Ciotat, Bollène, Sérignan, Nyons, Saint-Péray...) ou dans le Vercors (Autrans, Méaudre, Villard-de-Lans).

Aujourd'hui à Visan, elle présente une trentaine d'aquarelles et pastels des alentours : paysages de vignobles, lavande et villages préservés.

L'exposition est ouverte du 1er juillet au 30 septembre à la cave de Visan. Entrée gratuite.

La Tribune du 16 juillet 2020

# Deux préfets aux champs... en visite à Visan

Ce n'est pas une ballade d'Alphonse Daudet, mais l'initiative du syndicat des jeunes agriculteurs.

Les jeunes agriculteurs du syndicat de la Drôme et du Vaucluse ont invité leur préfet respectif à visiter ensemble des exploitations agricoles ce mardi 30 juin : un viticulteur et éleveur de poules pondeuses à Tulette, un agriculteur en plantes aromatiques et culture de plein champ à Suze-la-Rousse et une maraîchère et éleveuse de poules pondeuses à Visan.

L'objectif est de montrer que bien qu'en étant sur deux départements et deux régions distincts, les problématiques sont les mêmes.

Tout d'abord, du point de vue géographique, les terrains des exploitants sont situés à la fois en Drôme et en Vaucluse. Ensuite les problèmes d'irrigations et de foncier ainsi que les attentes sont les mêmes. Pourquoi faire deux visites séparées dans ce cas ?

Les deux préfets se connaissent mais ne travaillent pas ensemble. Les problèmes sont les mêmes mais pas traités de la même façon. Voici l'occasion de les réunir.

## L'exploitation tenue par Johana Ribier et Grégory Rinaldi

Les parents de Grégory étaient viticulteur et maraîcher. Les enfants n'étant pas intéressés par la reprise de l'exploitation, ils l'ont vendu

pour acheter le camping de Visan en 1999, tout en conservant 1 ha pour maraîcher. La production servait à alimenter le camping. Petit à petit, Grégory est reparti dans le monde agricole en 2009 avec 2 tracteurs pour démarrer et des terrains en location, laissant sa sœur avec le camping. Depuis 2019, le maraîchage et l'arboriculture sont devenus le GAEC de la ferme de l'Estau avec 13 ha de terrain sur Visan et Tulette.

Les petites exploitations ne peuvent pas vendre à la grande distribution, car les prix d'achat sont dérisoires (pour exemple : 20 centimes le kilo d'abricots) ce qui a conduit Johana et Grégory à mettre en place des points de vente en direct sans intermédiaire.

## Question des préfets sur les conséquences du confinement

Johana répond qu'il y a eu beaucoup de monde en plus des habitués du panier du mercredi. Les plages horaires ont dû être élargies, avec une ouverture tous les jours de la semaine. L'affluence pouvait monter à 150 personnes par jour.

L'horaire est modifié maintenant avec une coupure le dimanche. L'embauche de saisonniers s'est faite avec 2 mois d'avance. Pour la communication, une page facebook est en ligne avec des tarifs mis à jour tous les lundis.



Grégory explique aux deux préfets comment faire face à la mouche suzukii.

Avec le déconfinement, le nombre de clients a diminué. Un magasin est en cours de construction.

## Comment remettre de la main-d'œuvre dans les champs ?

Grégory répond qu'il est très difficile de trouver de la main-d'œuvre en France pour travailler dans les champs, et particulièrement cette année. Lorsque la température monte à 40°, travailler pour 1 200,00 € mensuels n'attire pas grand monde. Et il faut avouer que les Français ne sont pas très courageux.

Et lorsque l'on voit passer des camions venus d'Espagne avec des produits moins chers, la colère monte.

Le préfet de la Drôme reconnaît que c'est un métier très dur et pénible. Le monde agricole doit communiquer davantage.

Il peut être fait appel à un prestataire de services, mais « cela coûte souvent plus, il faut bien regarder les tarifs et cela n'exonère pas l'exploitant de sa responsabi-

lité » précise le préfet du Vaucluse. « La solution pourrait être un regroupement d'employeurs ».

## La culture bio

C'est bien, mais il faut savoir lutter contre les insectes souvent venus d'Asie, comme la mouche suzukii qui ravage les champs de fraises par exemple. Pour y remédier, pas d'insecticide bien sûr, mais la pose de filets. Pour les pucerons, de l'herbe lais-

sée à proximité des serres accueille des coccinelles qui travaillent très bien.

Devant les tomates, ce sont des pièges à phéromone qui éliminent les mouches mâles.

Le gel a fait des dégâts au mois de mars, 80 % de la production d'abricots est perdue. Cela fait plusieurs années que l'hiver doux est suivi de gelées printanières.

## Que vont faire les préfets ?

Le projet d'irrigation Hauts de Provence Rhodanienne (HPR) est à l'étude et va mobiliser les 2 départements. Il faut maintenant créer une dynamique locale.

Les préfets se réjouissent de cette journée qui permet de montrer une cohérence du territoire et qu'il est possible de travailler ensemble. C'est la première fois que 2 préfets effectuent ce type de visite. Les dotations des deux régions sont actuellement différentes. Les prochains contrats de plan seront à suivre...



Au premier rang, le préfet du Vaucluse, le président du syndicat des JA du Vaucluse, la coprésidente des JA de la Drôme, le préfet de la Drôme, Johana Ribier, exploitante. Au deuxième rang, des jeunes agriculteurs.

## AGENDA

### VISAN

#### Correspondante locale

06 62 79 36 25 ou visan@e-tribune.info

#### Plan canicule

Il est rappelé que les personnes les plus fragiles et les personnes de plus de 70 ans sont invitées à se présenter à la mairie ou à s'inscrire par téléphone au 04 90 28 50 90 ou par mail à ccas@visan-mairie.com. Un service gratuit est mis en place pour un soutien et une assistance pendant les mois de juillet et août.

#### Visan à Rosé

Tous les lundis soir à partir de 19 h en juillet et août sur la place de la coconnière.

#### Visites gratuites du village

Tous les mercredis de 9 h à 11 h.

Rendez-vous devant la maison du tourisme sur la place de la coconnière.

#### Exposition Claudine Alquier

Aquarelles et pastels, à la cave de Visan du 1er juillet au 30 septembre.

#### Centre de loisirs du FREP

Du 6 au 24 juillet. Plus d'infos au 04 90 41 95 61 ou par mail à frepvisan@wanadoo.fr

#### Ateliers de loisirs créatifs

Du 10 juillet au 28 août à l'atelier les petits bonheurs. Plus d'info au 06 85 10 29 78

#### « Artistes dans les rues »

Tous les dimanches matin dans les rues de Visan. Plus d'informations à la maison du tourisme au 04 90 41 97 25 ou par mail point-tourisme-visan@wanadoo.fr

## VISAN 18 équipes en lice au tournoi de sixte sur le stade Bellevue



Rencontres amicales ce vendredi au stade de football de Visan. Pour participer, il fallait réunir 7 amis ou collègues pour constituer une équipe et représenter sa ville.

18 équipes sont venues se rencontrer en matchs amicaux sur les pelouses du stade Bellevue pour ce tournoi de sixte. Le coup d'envoi a été donné par

Mme le maire à 10 h. La finale a vu la victoire d'Orange sur Avignon. Belle journée à l'initiative de la dynamique association de Visan.

# Interco : les tractations ont été compliquées avant l'élection de l'exécutif



Patrick Adrien, maire de Valréas et candidat à la présidence de la communauté de communes, (à gauche) et Jean-Louis Martin, maire de Taulignan, qui a refusé une vice-présidence après discussions.

L'intercommunalité doit renouveler son président lors de la séance du 16 juillet. Patrick Adrien et Jean Marie Roussin (respectivement maire et conseiller municipal à Valréas) brosaient un tableau des perspectives, le premier annonçant qu'il sera candidat à sa

propre succession pour la présidence, après avoir écarté cette option dans un premier temps (notre édition du 15 juillet). Patrick Adrien déclarait aussi : « L'intercommunalité a été apaisée sur la fin de sa mandature, nous souhaitons tous que cet apaise-

ment perdure pour le bien de notre territoire. »

## ■ Jean-Louis Martin, maire de Taulignan, dit non à une vice-présidence

Cela a été un peu vite dit. En effet, si une répartition « équitable » Drôme-Vaucluse des vice-présidences est souhaitée par le président sortant, les candidats drômois ne sont pas entièrement ceux annoncés le 15 juillet.

Ainsi, Jean-Louis Martin, le maire de Taulignan, a-t-il refusé la première vice-présidence : « On est venu me chercher, d'abord M. Roussin, puis M. Arrigoni et ensuite M. Adrien. Il m'a dit ce qu'il souhaitait, j'ai suggéré de mon côté une personne qui a des compétences pour la vice-présidence tourisme. Cette demande n'a apparemment pas été acceptée. »

M. Martin soutenait la candidature de Dominique

Besson, ancien président de l'office de tourisme intercommunal, qui a fait son entrée dans le conseil municipal de Grignan... mais dans l'opposition. Or, le nom de M. Besson ne figure pas dans les candidats proposés par M. Adrien.

« Le sujet, ce n'est pas la personne de Dominique Besson, s'explique Patrick Adrien. C'est qu'il aurait été délicat de faire entrer l'opposant de Bruno Durieux [maire de Grignan, NDLR] dans l'exécutif, alors que nous recherchons le consensus. »

Pourtant cela ne posait pas de souci quand M. Arrigoni siégeait dans l'opposition visanaise et dans l'exécutif intercommunal durant le mandat précédent... « La règle n'est pas la même pour tous », grince un élu drômois.

M. Martin aurait aussi souhaité que les villages disposent d'un nombre de sièges

plus important aux dépens de Valréas. Cela ne semble pas à l'ordre du jour.

## ■ Chamaret dans le futur exécutif ?

Les trois candidats drômois à une vice-présidence, soutenus par M. Adrien, sont donc Marie-Pierre Lo Manto (Grignan), Paul Bérad (Montségur-sur-Lauzon), qui devrait écopier du tourisme, et la première adjointe de Chamaret, Marie-Catherine Peyron. « Elle a été volontaire » après que l'option Jean-Louis Martin a vacillé, indique M. Adrien.

Les quatre candidats vauclusiens, outre M. Adrien, seront Jean-Marie Roussin, Jean-Noël Arrigoni (Visan) et Pierre-André Valayer (Richerenches).

Reste maintenant à observer le verdict des urnes. Mais arithmétiquement, il y a, a priori, peu de suspense...

A.M. et J.A.

Vaucluse matin du 16 juillet 2020

## L'image DE LA SEMAINE

Après plusieurs mois de crise sanitaire et l'arrêt total des activités sportives, il est toujours plaisant de constater la reprise de ces dernières. Vendredi 10 juillet, un tournoi amical sixte était organisé au stade Bellevue de Visan. Pour l'occasion, Corinne Testud-Robert, maire et conseillère départementale est venue se prêter au jeu en donnant le coup d'envoi du tournoi qui a réuni 18 équipes.



La Tribune du 16 juillet 2020

## Le jeu de pétanque pour tous.



En bas à droite, Pierre Cozzi qui a peint l'emblème du club entouré de bénévoles et fidèles joueurs du marot. Photo Le DL

Le club La Boule du marot met ses terrains (situés derrière le centre de secours) à disposition des licenciés extérieurs et à toutes les personnes qui s'adonnent à ce sport plaisir, non licenciées. Les terrains sont accessibles les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures et, tous les 15 jours, une grillade party est organisée le vendredi soir, réservée aux joueurs du club et bienfaiteurs. La buvette est tenue par les bénévoles Brigitte, Marcelle, Edith et André. Les terrains sont entretenus par Francis Caruana et Pierre Cozzi et ce dernier a peint le nouveau panneau à l'emblème du club. La Boule du marot compte 92 licenciés soit 20 de plus que l'an dernier grâce à l'école de pétanque créée cette année et animée par Stéphane Gaillard, pour les jeunes. Les bienfaiteurs sont au nombre de 35. Le méchoui d'été et les concours ne seront pas d'actualité pour 2020 mais le 29 août le maître joueur se déroulera sur les terrains en récompensant le meilleur joueur du club.

Vaucluse matin du 17 juillet 2020

## Intercommunalité Enclave des Papes – Pays de Grignan : Patrick Adrien est réélu président

Le conseil communautaire a un nouveau bureau depuis le 16 juillet mais pas un nouveau président. En effet, Patrick Adrien a été réélu à sa tête, sans surprise.

J eudi 16 juillet a eu lieu le conseil communautaire. Cette séance s'est déroulée en deux parties. Il s'agissait en tout premier lieu d'être le nouveau président pour la mandature 2020/2026, fixer le nombre de vice-présidents et procéder à leur élection. La désignation des représentants siégeant dans les instances extérieures a constitué la deuxième partie.

### Les tractations respectées

Un schéma général avait été discuté au sein de la nouvelle assemblée avant ce conseil d'installation. Ainsi, Patrick Adrien, candidat connu depuis quelque temps pour la présidence n'a eu aucun



Le nouveau bureau exécutif de la CCEPPG ; de gauche à droite : Jean-Marie Roussin, Jean-Noël Arrigoni, Marie-Catherine Peyron, Patrick Adrien, Marie-Pierre Lo Manto, Paul Bérard et Pierre-André Valayer.

autre concurrent présenté avant le scrutin et a donc été réélu par 33 voix pour, 11 bulletins blancs et un nul.

Le nombre de vice-présidents a été fixé par la majorité à six, Jacques Pertek (élu d'opposition de Valréas) s'y opposant seul, arguant « qu'une structure comme la CCEPPG pouvait réglementairement

en supporter neuf. »

### Comme souhaité, un exécutif Drôme/Vaucluse équilibré

La volonté du président sortant était, pour cette nouvelle mandature, de voir un exécutif partagé dans cette intercommunalité atypique fonctionnant sur deux départements ; le scrutin a exaucé les

vœux de Patrick Adrien. Ont donc été élus au premier tour : Jean-Noël Arrigoni (Visan) 1<sup>er</sup> vice-président délégué aux finances et à la mutualisation ; Paul Bérard (Montségur-sur-Lauzon), 2<sup>e</sup> vice-président délégué au tourisme et l'attractivité ; Jean-Marie Roussin (Valréas), 3<sup>e</sup> vice-président délégué au développement

économique ; Marie-Pierre Lo Manto (Grignan) 4<sup>e</sup> vice-présidente déléguée à l'aménagement et la cohérence territoriale ; Pierre-André Valayer (Richerenches) 5<sup>e</sup> vice-président délégué au développement durable et Marie-Catherine Peyron (Chamaret) 6<sup>e</sup> vice-présidente déléguée à l'enfance, la jeunesse et la solida-

### La réaction du président Patrick Adrien

« Ce scrutin s'est passé comme je l'avais prévu, je sais où je vais et je remercie tous ceux qui m'ont fait confiance. Je regrette simplement que le maire de Taulignan, Jean-Louis Martin soit resté sur sa position de retrait mais c'est son choix. Taulignan aurait mérité une représentativité dans l'exécutif. »

### « Je veux rassurer et fédérer tout le monde »

Maintenant, nous allons passer à la réalité, nous allons travailler. J'ai constitué un bureau très professionnel, avec de grandes compétences. Je vais élaborer une feuille de route pour chaque domaine, feuille que nous allons mettre en application dès que possible. J'inviterai un maximum d'élus dans les commissions, y compris les nouveaux, afin que nous ayons un panel d'idées le plus large possible. C'est mon but, je veux rassurer tout le monde et fédérer un maximum pour notre territoire. Je fais confiance aux nouveaux, je leur ai expliqué la situation, je pense qu'ils ont envie que ça fonctionne, les portes sont ouvertes », a déclaré le président réélu.

A.M.

rité.

La désignation des représentants devant siéger au sein des instances extérieures (syndicat mixte du Scot, syndicat du bassin-versant du Lez, commis-

sion de l'eau, parc naturel régional des Baronnies...) a meublé la longue seconde partie de ce premier conseil communautaire renouvelé.

Albert MARTIN

Vaucluse matin du 18 juillet 2020



**VALRÉAS.** Patrick Adrien, président.



**VISAN.** Jean-Noël Arrigoni, 1<sup>er</sup> vice-président.



**MONTÉGUR-SUR-LAUZON.** Paul Bérard, 2<sup>e</sup> vice-président.



**VALRÉAS.** Jean-Marie Roussin, 3<sup>e</sup> vice-président.



**GRIGNAN.** Marie-Pierre Lo Manto, 4<sup>e</sup> vice-présidente.



**RICHERENCHES.** Pierre-André Valayer, 5<sup>e</sup> vice-président.



**CHAMARET.** Marie-Catherine PEYRON, 6<sup>e</sup> vice-présidente.



**VALRÉAS.** Rosy Ferrigno.



**VALRÉAS.** Jacques Fagard.



**VALRÉAS.** Christiane Mery.



**VALRÉAS.** Franck Vigne.



**VALRÉAS.** Géraldine Chambert.



**VALRÉAS.** Christian Barthelemy.



**VALRÉAS.** Virginie Ayme.



**VALRÉAS.** Léonard Pace.



**VALRÉAS.** Lélia Chevalier.



**VALRÉAS.** Marinette Servan.



**VALRÉAS.** Philippe Sayn.



**VALRÉAS.** Sibylle Geneston.



**VALRÉAS.** Bruno Valle.



**VALRÉAS.** Jacques Pertek.



**VALRÉAS.** Jean-Luc Blanc.



**VALRÉAS.** Dominique Mallet.



**COLONZELLE.** Carole Cheyron Deslys.



**GRIGNAN.** Bruno Durieux.



**GRIGNAN.** Dominique Besson.



**GRILLON.** Jean-Marie Grosset.



**GRILLON.** Christian Vautenin.



**GRILLON.** Christine Hilaire.



**TAULIGNAN.** Jean-Louis Martin.



**TAULIGNAN.** Jean-Paul Mazel.



**TAULIGNAN.** Anaïs Gulon Milesi.



**VISAN.** Corinne Testud-Robert.



**VISAN.** Jean Prevost.



**MONBRISON-SUR-LEZ.** Patrice Mery.



**MONTJOYER.** Marc Guy.



**CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN.** Fabienne Carmon.



**MONTÉGUR-SUR-LAUZON.** Marietta Mignet.



**REAUVILLE.** Norbert Perrin.



**ROUSSAS.** Christiane Robert.



**ROUSSET-LES-VIGNES.** Jacques Gigondan.



**SAINT-PANTALEON-LES-VIGNES.** Céline Lascombes.



**SALLES-SOUS-BOIS.** Bernard Douyres.



**VALAURIE.** Christian Fau.



**LE PEGUE.** Guy Vial.

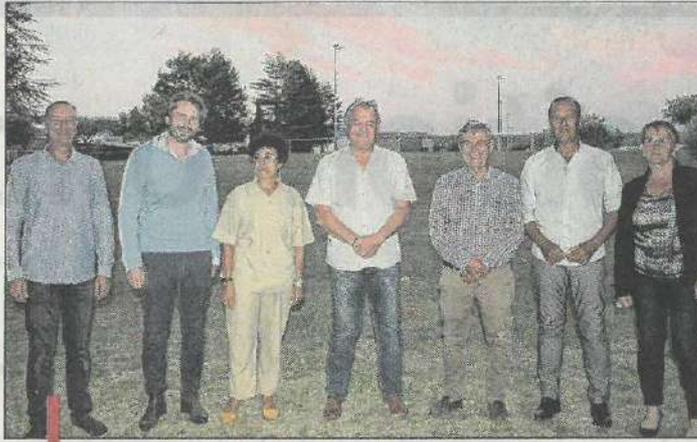
# Patrick Adrien a été élu président de l'interco

**P**rès de quatre heures auront été nécessaires jeudi soir pour arriver à bout des élections du conseil communautaire. Sans surprise, le maire de Valréas Patrick Adrien a été reconduit à son poste de président de l'intercommunalité avec 33 voix (11 blancs et 1 nul). "Merci à ceux qui me font confiance. Je voudrais aussi rassurer ceux qui ont voté blanc. Nous allons faire une belle communauté de communes et un beau mandat!", a déclaré ce dernier. "Que tout le monde partage nos projets pour nos administrés et notre territoire", a-t-il conclu Patrick Adrien avant de passer aux étapes suivantes.

Le conseil a décidé de fixer le nombre de vice-présidents à six à une très forte majorité (vote contre de Jacques Pertek qui trouve dommage que ce nombre soit réduit à 6 alors que l'effectif de 45 membres en permet de 9 à 13 - il espérait aussi un vice-président chargé de gérer la crise sanitaire).

## Vice-présidents

Jean-Noël Arrigoni (1<sup>er</sup> adjoint de Visan) a été élu au poste de 1<sup>er</sup> vice-président délégué aux finances et à la mutualisation avec 29 voix (13 voix pour Jean Prévost - 1 voix pour Jacques Pertek - 2 blancs). Paul Bérard (Montségur) a obtenu le poste de 2<sup>e</sup> vice-président délégué au tourisme et à l'attractivité



De gauche à droite : Pierre-André Valayer, Paul Bérard, Marie-Catherine Peyron, le président Patrick Adrien, Jean-Noël Arrigoni, Jean-Marie Roussin, Marie-Pierre Lo Manto. /PHOTO B.F.

avec 35 voix (1 voix pour Jacques Pertek - 9 blancs).

Jean-Marie Roussin (Valréas) retrouve le poste de 3<sup>e</sup> vice-président délégué au développement économique avec 31 voix (1 voix Jacques Pertek - 13 blancs). Le poste de 4<sup>e</sup> vice-président délégué à l'aménagement et à la cohérence territoriale est revenu à Marie-Pierre Lo Manto (Grignan) avec 34 voix (11 blancs). Pierre-André Valayer (nouveau maire de Richerenches) a été élu au poste de 5<sup>e</sup> vice-président délégué au développement durable avec 28 voix (13 voix Jean Prévost - 1 voix Jacques Pertek - 3 blancs). Le 6<sup>e</sup> poste de vice-président délégué à l'enfance, à la jeunesse et à la

solidarité a été attribué à Marie-Catherine Peyron (Chamarret) avec 38 voix (7 blancs).

Deux élections ont été reportées au prochain conseil le 10 septembre, faute de candidats déclarés, pour représenter l'intercommunalité aux organismes, au "Pays Une Autre Provence" (8 délégués titulaires et leurs 8 suppléants) et au "Une Autre Provence Leader" (2 délégués titulaires et leurs 2 suppléants).

L'approbation du compte rendu de la dernière séance du 24 juin est également reportée suite à des propositions de modification de la part de Jacques Gigondan et de Jacques Pertek.

B.F.

## Les délégués aux instances extérieures

Syndicat mixte du SCOT Rhône Provence Baronnies : 7 délégués (Fabienne Carmon, Rosy Ferrigno, Marie-Pierre Lo Manto, Marietta Mignet, Patrick Adrien, Jean-Noël Arrigoni, Jean-Paul Mazel). Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez : 6 délégués (Jean-Luc Blanc, Yves Feydy, Jacques Gigondan, Jean-Marie Grosset, Jean-Marie Roussin, Pierre-André Valayer). Syndicat des Portes de Provence (SYPP) : 3 délégués titulaires (Gérard Bichon, Pascal Tourniayre, Pierre-André Valayer) et 3 suppléants (Jean-Noël Arrigoni, Bernard Dautre, Jean Prévost). Parc National Régional des Baronnies provençales : Jean-Paul Mazel (titulaire), Anaïs Guion-Milesi (suppléante). 8 délégués titulaires et leurs suppléants sont élus au Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du Bassin de la Berre, de la Vence et de leurs affluents. Philippe Sayn représentera l'interco à la Commission Locale de l'Eau.

## Patrick Adrien reconduit à la présidence

Près de 4 heures auront été nécessaires jeudi soir pour arriver à bout des élections du conseil communautaire. Deux ont cependant été reportées au prochain conseil le 10 septembre, faute de candidats déclarés : au Pays Une Autre Provence (8 délégués titulaires et leurs 8 suppléants), au Pays Une Autre Provence LEADER (2 délégués titulaires et leurs 2 suppléants). L'approbation du compte rendu de la dernière séance du 24 juin est également reportée suite à des propositions de modification de la part de Jacques Gigondan et de Jacques Pertek. Le maire de Valréas Patrick Adrien a été reconduit sans surprise à son poste de président de l'intercommunalité avec 33 voix (11 blancs et 1 nul).

Le conseil a décidé de fixer le nombre de vice-présidents à 6 à une très forte majorité (vote contre de Jacques Pertek, qui trouve dommage que ce nombre soit réduit à 6 alors que l'effectif de 45 membres en permet de 9 à 13 - il espérait aussi un vice-président chargé de gérer la crise sanitaire).



Le nouvel exécutif : Pierre-André Valayer, Paul Bérard, Marie-Catherine Peyron, le président Patrick Adrien, Jean-Noël Arrigoni, Jean-Marie Roussin, Marie-Pierre Lo Manto. / PHOTO B.F.

Jean-Noël Arrigoni (1er adjoint de Visan) a été élu au poste de 1<sup>er</sup> vice-président délégué aux finances et à la mutualisation avec 29 voix. Paul Bérard (Montségur) a obtenu le poste de 2<sup>e</sup> vice-président délégué au tourisme et à l'attractivité avec 35 voix. Jean-Marie Roussin (Valréas) retrouve le poste de 3<sup>e</sup> vice-président délégué au développement économique avec 31 voix. Le poste de 4<sup>e</sup> vice-président délégué à l'aménagement et à la cohérence territoriale est revenu à Marie-Pierre Lo Manto (Grignan). Pierre-André Valayer (nouveau maire de

Richerenches) a été élu au poste de 5<sup>e</sup> vice-président délégué au développement durable avec 28 voix. Le 6<sup>e</sup> poste de vice-président délégué à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité a été attribué à Marie-Catherine Peyron (Chamaret) avec 38 voix.

### Les délégués au sein des instances extérieures

Au syndicat mixte du SCOT Rhône Provence Baronnies, 7 délégués (Fabienne Carmon, Rosy Ferrigno, Marie-Pierre Lo Manto, Marietta Mignet, Patrick Adrien, Jean-Noël Arrigo-

ni, Jean-Paul Mazel). Au Syndicat Mixte du Bassin-Versant du Lez, 6 délégués (Jean-Luc Blanc, Yves Feydy, Jacques Gigondan, Jean-Marie Grosset, Jean-Marie Roussin, Pierre-André Valayer).

Au Syndicat des Portes de Provence (SYPP) : 3 délégués titulaires (Gérard Bichon, Pascal Tourniayre, Pierre-André Valayer) et leurs 3 suppléants (Jean-Noël Arrigoni, Bernard Doutre, Jean Prévost). Au Parc National Régional des Baronnies provençales : Jean-Paul Mazel (titulaire), Anaïs Guion-Milesi (suppléante). 8 délégués titulaires et leurs suppléants appartenant aux communes concernées ont été élus au Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du Bassin de la Berre, de la Vence et de leurs affluents. Philippe Sayn a été élu pour représenter la CCEPPG à la Commission Locale de l'Eau.

Pour terminer, le conseil a voté les délégations de pouvoir au président et pris connaissance des opérations réalisées par ce dernier du 16 juin au 6 juillet.

B.F.

La Provence du 20 juillet 2020

## Une opposition qui se veut constructive

Après l'installation de la nouvelle équipe municipale, le groupe d'opposition Union pour Visan s'est retrouvé dernièrement pour faire le point sur ce début de mandat, rendre compte des deux derniers conseils municipaux (le conseil d'installation du maire et de ses adjoints du 29 mai, le dernier conseil municipal du 2 juillet avec ses interventions) et du conseil communautaire du 17 juillet.

Jean Prévost et ses amis ont décidé de créer une association pour pérenniser leur groupe et jouer pleinement leur rôle de propositions au sein du conseil municipal et d'information en direction de la population du village. Vous pouvez rejoindre cette association en y adhérant et participer ainsi à la vie démocratique de Visan. Ils ont également pris la décision d'informer régulièrement leurs concitoyens comme ils le faisaient quand ils



étaient aux manettes, mais avec leurs propres outils : un espace Facebook déjà opérationnel, le site internet créé à l'occasion des élections, un journal papier trimestriel, un journal électronique qui sera envoyé à toutes

les personnes souhaitant le recevoir.

Ces élus d'opposition qui se veulent constructifs se félicitent de la mise en œuvre de la manifestation "Artistes dans les rues", qui se déroule tous les di-

manches de l'été : c'était leur proposition n° 10 aux dernières élections municipales.

B.F.

Mail : [contact@unionpourvisan.com](mailto:contact@unionpourvisan.com) -  
Espace Facebook : Union pour Visan  
[www.unionpourvisan.fr](http://www.unionpourvisan.fr)

La Provence du 23 juillet 2020

# « Besoin de cohérence sur ce territoire »



Jean-Noël Arrigoni (Visan), 1er vice-président chargé des finances et de la mutualisation.

Judi 16 juillet avait lieu le conseil communautaire d'installation. Et il n'y aura pas eu de surprise pour l'élection du bureau exécutif. Seul candidat à sa succession, Patrick Adrien a donc été réélu président de la communauté de communes de l'Enclave des papes - pays de Grignan avec 33 voix, contre 11 abstentions et 1 nul. « *Merci à ceux qui m'ont fait confiance, lance le nouveau président. Je ferai en sorte que cette communauté de communes fonctionne. Les projets existent et ils seront évoqués en temps voulu. J'espère que nous allons passer un bon mandat à travailler. Il y a un besoin de cohérence sur ce territoire.* »

L'élection des vice-présidents n'a pas entraîné de surprises. Les candidats du groupe majoritaire l'ont emporté largement. Jean Prévost, conseiller municipal d'opposition à Visan et candidat aux postes de 1er et 5e vice président ne parviendra pas à fragiliser le candidat favori, malgré ses 13 bulletins à chaque scrutin.

Après les élections, il apparaît que les 3 vice-présidents issus de communes drômoises sont ceux qui s'en sortent le mieux, puisqu'ils ont remporté le plus

de suffrages. La palme revenant à la nouvelle entrante Marie-Catherine Peyron. La première adjointe de Chamarret ne récolte pas moins de 38 voix sur 45 possibles et 7 votes blancs. Le deuxième n'est autre que Paul Bérard. L'élu de Montségur-sur-Lauzon remporte le vote avec 35 voix. Sa confrère Marie-Pierre Lo Manto (Grignan) est juste derrière avec 34 voix.

Parmi les Vauclusiens, c'est bien le président, Patrick Adrien qui s'en sort le mieux, avec Jean-Marie Roussin. Les deux élus de Valréas remportent respectivement 33 et 31 voix.

À l'inverse, les élections de Jean-Noël Arrigoni (Visan) et de Pierre-André Valayer (Richerenches) ont été plus disputées (29 et 28 voix). Les deux vice-présidents l'ont tous deux emporté face à Jean Prévost et Jacques Pertek. Ce dernier n'aura pas réussi à convaincre. Sur les 4 postes de vice-président auquel il s'est présenté, l'élu d'opposition ne sera pas parvenu à dépasser une voix. À noter que le hasard des délégations a voulu qu'il ne se présente contre aucune femme.

R. B.



Paul Bérard (Montségur-sur-Lauzon), 2e VP chargé du tourisme et de l'attractivité.



Jean-Marie Roussin (Valréas), 3e VP chargé du développement économique.



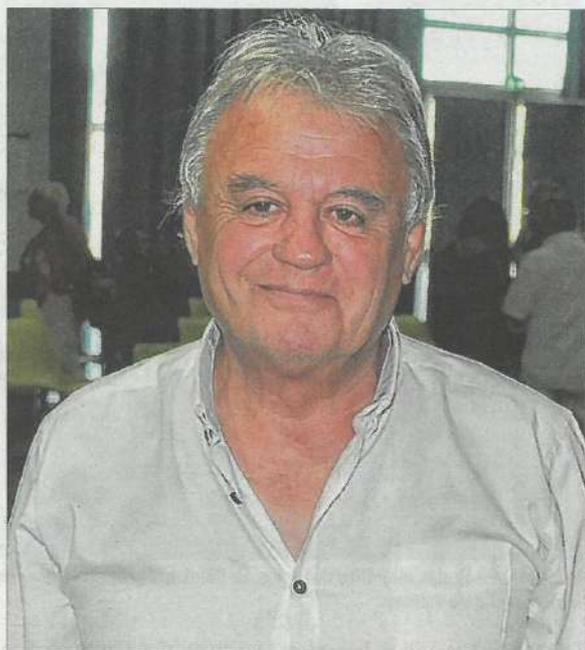
Pierre-André Valayer (Richerenches), 5e VP chargé du développement durable.



Marie-Catherine Peyron (Chamarret), 6e VP chargée de l'enfance, la jeunesse et la solidarité.



Marie-Pierre Lo Manto (Grignan), 4e VP chargée de l'aménagement et du territoire.



Patrick Adrien, président.

## « Apporter une pierre à l'édifice »

Nouvelle entrante au sein de la communauté de commune Enclave des Papes - Pays de Grignan, Marie-Catherine Peyron (Chamarret) livre ses attentes pour son mandat, en tant que vice-présidente chargée de l'enfance, la jeunesse et les solidarités.

**Pourquoi cette entrée à la communauté des communes ?**

« Suite à une première réunion à Taulignan, nous en avons discuté avec Maurice Boissout qui m'a proposé de rentrer à la commu-

nauté des communes. Aimant tout ce qui est social, pourquoi ne pas élargir mes compétences à toutes les communes environnantes et porter une pierre à l'édifice ! »

**Qu'attendez-vous de cette fonction ?**

« Qu'on puisse travailler en très bonne collaboration avec les élus des différentes communes, partager nos compétences, nos idées et finaliser les projets déjà existants. »

DEGUSTATION nos **ROSES** 2019

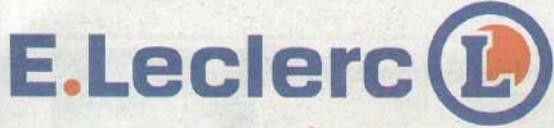
& EXPOSITION DE VIEILLES VOITURES

Dimanche 26 Juillet



9h à 16h

Caveau Saint Jean-Cave la Gaillarde - VALREAS 84 -



**VALREAS**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h00  
dimanche matin de 9h00 à 12h30  
[www.e-leclerc.com/valreas](http://www.e-leclerc.com/valreas)

## Olivier Simondet, un pétanqueur l'outre-Atlantique



Olivier porte la casquette IRL, initiales du club  
Photo Le DL/P.G.

Olivier Simondet, jeune retraité, fait partie des gens d'ici et d'ailleurs. Il possède un bien sûr Vaisson-la-Romaine, passe tous ses étés en Provence et le reste de l'année, il vit à Austin, au Texas.

Il est membre de La Boule du marot depuis six et pratique assidûment la pétanque depuis de nombreuses années. Il aime tellement le jeu de boules qu'il l'a exporté à Austin. Avec un ami Français installé aux USA, ils ont

créé, il y a cinq ans, le Nelson Ranch Pétanque Club qui compte une quarantaine d'adhérents. Les joueurs possèdent une licence de la Fédération de Pétanque USA valable dans le monde. Olivier Simondet est le trésorier du club et, chaque été, il retrouve à Visan à La Boule du marot. Là, il aime raconter des anecdotes des joueurs portant la casquette à l'effigie du club texan.

P.G.

## Les Belges font la fête



Mardi 21 juillet, c'était la fête Belge, et des touristes ont partagé ce moment avec les locaux au camping de l'Hérein. Pour l'occasion, Fanny et Thomas, co-gérants du camping, avaient préparé des spécialités maison et un DJ a mis l'ambiance sur des rythmes disco. L'équipe de Samuel, vacanciers au camping depuis des années, a entraîné sur la piste de danse de nombreux campeurs. D'autres soirées sont programmées : groupe de rock le 28 juillet, flamenco en août et un show Johnny Holliday le 15. Actuellement, le camping est occupé à 70 % de sa capacité. Fanny est confiante « Nous avons beaucoup d'habitues, les annulations pour cet été, vu le contexte, ont été reportées à 2021 ». Le camping reste ouvert jusqu'au 31 octobre.

Vaucluse matin du 24 juillet 2020

## Après les élections municipales, l'opposition s'organise



Le groupe d'opposition se retrouve pour organiser des actions constructives. Photo Bernard Racanière

Les élections municipales passées, le groupe d'opposition au conseil municipal organise sa communication. « Nous avons décidé de créer une association, Union pour Visan, pour pérenniser notre groupe et jouer pleinement notre rôle de propositions au sein du conseil et d'information en direction de la population du village », commente Jean Prévost. « Nous avons pris la décision d'informer régulièrement les Visanais comme nous l'avons fait quand nous étions aux affaires. Pour cela, nous aurons nos propres outils : un Facebook déjà opérationnel, site internet créé à l'occasion des élections, un journal papier trimestriel ainsi qu'un journal électronique que nous enverrons à toutes les personnes souhaitant le recevoir », précise Bernard Racanière. Et d'ajouter : « vous pouvez rejoindre notre association en y adhérant et participer ainsi à la vie démocratique de Visan. »

Vaucluse matin du 25 juillet 2020

VISAN

## Catastrophe naturelle reconnue

Mercredi 29 juillet est paru au Journal officiel, sous le numéro 0185, l'arrêté interministériel du mardi 7 juillet portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2019). Les sinistrés titulaires d'une assurance "multirisque habitation" sont invités à se rapprocher de leur assureur en vue de déclaration du sinistre avant vendredi 7 août.

VISAN

## L'après-midi de "Chats là là"



Marie avec "Jack" dans les bras et Loan avec "Baghera".

Photo Le DL/Pascal GUILLOT

L'association "Chats là là" de Valréas accueillait le temps d'un après-midi salle Frédéric Mistral, toutes personnes aimant les chats et particulièrement les chatons en vue d'une adoption possible. Quatre de ces animaux de compagnie ont trouvé leur maître à la grande satisfaction de l'équipe de bénévoles dont la trésorière, Marie Péliquier, présente sur les lieux et qui expliquait le rôle de l'association : « Capturer, faire stériliser les chats errants, les soigner, les nourrir, veiller sur eux, quant aux chatons, ils sont pris en charge par des familles d'accueil sous contrat et engagement de les stériliser et les identifier. Trois journées portes ouvertes par an et des récoltes de croquettes sont organisées par les bénévoles et pour rapporter des fonds, une tombola, un vide-greniers et un grand loto ».

Vaucluse matin du 31 juillet 2020

# Reproches et rancœur s'invitent au conseil municipal

**La dernière séance du conseil municipal a été très animée entre reproches de ce qui a été fait ou pas, les chiffres sortis des cartons, solde de trésorerie... Ambiance**

**A**mbiance électrique lors du dernier conseil municipal avec des reproches de ce qui a été fait ou pas, des chiffres sortis des cartons, solde de trésorerie, montant des investissements et leur opportunité, état des réserves, travaux non subventionnés ou de qualité contestée, achat du local du Crédit Agricole, la non-association de l'équipe dans la gestion des affaires durant la période transitoire...

Des échanges qui ont pris fin avec l'intervention de Cécile Richard,

conseillère municipale d'opposition : « Je pense qu'il faudrait faire avancer le débat et je propose que la charte de l'élu soit relue au début de chaque séance pour rappeler pourquoi on est là. »

## Polémique autour d'un fichier

Parmi les points de discord et qui a mobilisé un long temps d'échanges, le fichier des contacts à qui la précédente majorité envoyait les infos hebdomadaires. Ce fichier a été écrasé mais les formulaires remplis sont toujours en mairie. « C'est un manque d'élégance », déclarait Corinne Testud-Robert, maire. « Constitué dans le cadre des fonctions et donc qui appartient à la mairie », renchérrissait Maurice Prost, adjoint chargé de la com-

munication. Et Jean-Noël Arrigoni, 1<sup>er</sup> adjoint, de rajouter « Vous n'aviez pas le droit. Soit vous nous les rendez, soit nous prendrons des mesures pour approfondir la question sur le plan règlement général sur la protection des données. » Pour calmer le jeu, Bernard Racanière a proposé « de se déplacer en mairie et de ressortir les formulaires de l'armoire », charge à la nouvelle équipe de mettre en place ses propres outils.

## Le tableau des effectifs et le budget ont été votés

« Du 15 mars au 28 mai, la crise sanitaire a engendré 23 000€ de dépenses supplémentaires et nous pensons que cette somme va augmenter. La crise a aussi engendré une baisse



Jean-Noël Arrigoni, 1<sup>er</sup> adjoint, et Corinne Testud-Robert, maire. Photo archives Le DL

des recettes d'environ 47 000 €, soit un différentiel d'environ 70 000 €», a expliqué Jean-Noël Arrigoni.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement la différence entre les recettes

(1 848 240,77€) et les dépenses (1 426 874,42€) laisse pour 2020 un résultat positif prévisionnel de 421 366,35€. Le budget des investissements est équilibré à hauteur de 1 406 434,35€.

Françoise DANIEL

## Subventions aux associations

Nathalie Michel, adjointe en charge de la vie associative, a présenté l'attribution des subventions aux associations et leur affectation comptable. « Nous avons rencontré toutes les associations et décidé de leur attribuer le montant demandé cette année. »

Pour 2020, les subventions s'élèvent à 138 248,43€ dont 133 067,79€ pour les associations de la commune (K foot 1 670€, Expressions visanaises 5 000, Festivisan 700, Boule du Marot 700, Boule visanaise 500, CATM 1 700, l'amitié Visan Evère 250, JSV foot 10 000, P'tits visanais 300, Maison du tourisme 14 000, Amicale des pompiers 200, Terroir et vins de Visan 2 000, tennis club 2 000, Don du sang 100, compagnie Badaboum 30, Coup de pouce 500, DDEN Vaucluse 50, MFR de Richerenches 150, MFR Coublevie 30, Prévigrèle 1 641,79.

Et 5 180,64€ pour les autres associations retenues : Association des maires de France 338,64€, Association des maires ruraux 75, Association des maires du Vaucluse 102, CAUE 525, Fondation patrimoine 150, FDGON 450 et Safer 540.

## Les questions de l'opposition

Bien qu'ayant décidé de ne traiter que deux questions diverses en fin de conseil municipal, ce sont quatre questions qui ont été posées par les élus d'opposition et ont obtenu une réponse.

► Le respect du stationnement en zone bleue et arrêt minute revendiqués et dont l'un est squatté par une moto. La maire Corinne Testud-Robert mise sur la communication et la pédagogie plus que la répression. Des consignes en ce sens ont été données à l'agent de surveillance. L'espace entre la cave et le caveau ne peut être considéré autrement qu'un parking de dépannage.

► La rénovation de la chaussée du lotissement Le Sépulcre sera remise à l'ordre du jour, après règlement d'un litige entre riverains, relatif à un mur, ainsi que le système d'eau pluviale. « Il y a des travaux plus urgents dont un mur de soutènement dont la dégradation, signalée en 2017, est restée sans réponse », a précisé la majorité.

Le montant des travaux est estimé à 7 000 euros. Par ailleurs, les travaux portant sur la rénovation de l'éclairage public au lotissement Lacoste ont été commandés et devraient être terminés en septembre.

► Quel projet pour le

local du Crédit Agricole ? L'idée d'installer un médecin est maintenant dans le camp de la nouvelle municipalité ainsi que les travaux d'aménagement à prévoir.

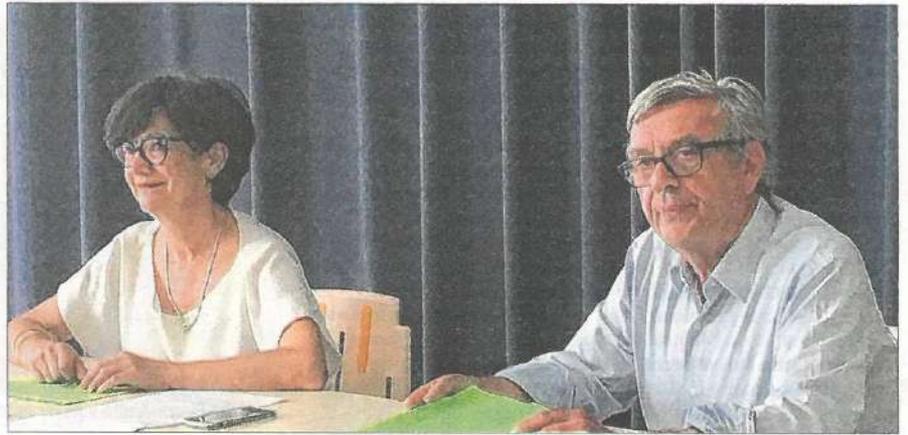
► Le parcours VTT, provisoirement détourné, sera aménagé en bonne et due forme avec signature d'une convention avec les propriétaires privés qui n'a pas été passée par la fédération VTT Drôme, qui a géré le dossier.

Il a été demandé à la Maison du tourisme de se rapprocher des associations pour que des bénévoles fassent des reconnaissances et signalent d'éventuels problèmes.

# Pas de médecin pour le local du Crédit agricole

Le conseil municipal s'est réuni de nouveau à huis clos le 22 juillet ce qui a de nouveau provoqué l'ire de l'opposition. Le vote du budget primitif doit inclure les dépenses supplémentaires dues à la Covid19 estimées à 67 900 €. Les recettes de fonctionnement sont revues à la baisse pour tenir compte de l'exonération des loyers des baux commerciaux et de la diminution de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (40 000 € de moins que l'année dernière). Les charges de personnel augmentent de 20 000 € (heures supplémentaires des élections, avancement, protocole d'entretien des écoles alourdi). Le budget de fonctionnement se monte à 1 426 874 € en dépenses et à 1 848 240 € en recette. Et pour le budget d'investissement, 1 406 434 € en dépenses et 1 406 434 € en recette. Comme à l'accoutumée, les questions diverses ont clos le conseil municipal. « Pourquoi la commune ne fait-elle pas respecter le dispositif d'arrêt minute devant l'ancienne pos-

te ? », demande l'opposition. « Nous avons demandé à l'agent municipal de faire preuve de pédagogie et de discuter avec la population, » leur répond Corinne Testud-Robert, la maire. Le projet de réfection de la chaussée du lotissement le Sépulcre est ensuite venu sur la table. « Au fond d'une allée il y a des difficultés d'accord entre 2 propriétaires, notamment un mur qui pose problème et les eaux pluviales, explique la maire. Il y a des travaux urgents, place de la congrégation, rue de l'ancienne mairie. » S'agissant de la rénovation de l'éclairage public du lotissement Lacoste était en cours, Corinne Testud-Robert lance : « 1 poteau sur 2 a déjà été enlevé, les travaux devraient se terminer en septembre ». Concernant l'achat du local du Crédit agricole où l'ancienne municipalité prévoyait d'y installer un médecin, la maire rétorque : « la signature est prévue demain (N.D.L.R. : jeudi 23 juillet). La destination nous appartient maintenant. Vu le travail à fai-



Corinne Testud-Robert, le maire et son premier adjoint, Jean-Noël Arrigoni.

re, il ne peut être installé de médecin dans ces conditions ». « 2 nouveaux parcours VTT sont installés, explique l'opposition. Une partie a été labourée et un tronçon est sur du terrain privé. Ou en est la régularisation de terrain ? » « Le propriétaire s'est engagé à faire les travaux de remise en état du chemin et contact va être pris pour le chemin privé », conclut la maire.

## Les subventions aux associations

AK Foot : 1 670 €, Don du Sang : 100 €, Expressions visanaises : 5 000 €, Cirque Badaboum : 30 €, Festi-Visan : 700 €, Coup de Pouce : 500 €, Boule du Marot : 700 €, Dden Vaucluse 50 €, Boule Visanaise : 500 €, MFR Richerenches : 150 €, Catm : 1 700 €, MRF Coublevie : 30 €, Amitié Visan-Evere : 250 €, Prévigrèrle : 1 641,79 €, FREP Fonctionnement : 90 546 €, Théâtre du Rond-Point : 1 000 €,

JSV Football : 10 000 €, Les P'tits Visanais : 300 €, association des maires de France : 338,64 €, Maison du Tourisme : 14 000 €, assos des maires de France ruraux : 75 €, sapeurs-pompiers : 200 €, Amv : 102 €, Terroirs et vins de Visan : 2 000 €, Caue : 525 €, tennis-club Visan-Tulette : 2 000 €, fondation du patrimoine : 150 €, Fdgon : 450 €, Safer : 540 €, Cineval : 3 000 €.

## Budget : ce dossier qui divise

S'il y a un sujet qui ne fait jamais consensus, c'est bien celui du budget d'une commune. Acté important pour une municipalité, il est très rare de voir les adhérents l'approuver. À Visan, l'équipe sortante étant désormais dans l'opposition en lieu et place de l'équipe entrante, cela engendre quelques débats et analyses différentes. Ainsi, pour la nouvelle équipe municipale : « alors que l'équipe sortante avait investi 2 265 000 € en 5 ans, elle a engagé 1 639 000 € du 1er janvier 2019 au 28 mai 2020.

Malgré nos propositions il a été impossible de collaborer de mars à juin, nous le regrettons, et constatons que nous aurions pu rationaliser les dépenses engagées. Lors du conseil Municipal du 3 mars, nous avons demandé quel était le solde de trésorerie nette au 1er janvier (charges à payer déduites et produits à recevoir inclus). Il a été répondu qu'elle s'élevait à 980 000 €. Il avait été simplement omis de déduire les charges à payer (plusieurs centaines de milliers d'euros) ». En face, l'opposition municipale se défend : « Lorsque les travaux en-

gagés seront achevés les subventions accordées seront versées. Quant aux investissements réalisés principalement dans la 2e partie de notre mandat, il faut rappeler que les 2 premières années nous nous sommes attachés à améliorer la situation financière de la commune face à des baisses des dotations de l'État et des charges de fonctionnement en augmentation. En 2014 et 2015 nous avons été obligé de réaliser de nombreux travaux d'entretien qui sont inscrits en fonctionnement (Il pleuvait dans l'EGS, la salle F. Mistral, la maternelle, le chauffage de l'école et de l'EGS) ».

## Vive discussion autour du city park

Lorsqu'il a été question de la subvention des travaux du city park, le débat a tourné au vinaigre après la réponse : « non, pas de subvention ». Morceaux choisis. Jean-François Arroyo « Il y avait d'autres choses à finir ». Corinne Testud-Robert, le maire : « le city-park a été fait et nous n'en avons jamais entendu parler ». Bernard Racanière « Il y a longtemps qu'on en parle. Il sert aussi pour l'école ». M. Tourniayre « 50 000 €, c'est beaucoup. Il fallait attendre pour avoir une subvention ». Vincent Boyer : « Vous vous êtes empressés de le faire juste avant les



élections ». Bernard Racanière : « Non c'est un choix politique pour les Visanais ». Mme Richard : « Lorsque je vous écoute j'entends plus des problèmes de personnes à personnes ».

## ENCLAVE DES PAPES Petite marche religieuse

Le groupe de prière se réunissant tous les lundis de 20 h 30 à 22 h, à la paroisse de Valréas avait organisé une petite marche autour de la chapelle Saint-Barthélémy à Chamaret avec pour thème : la puissance de l'écoute. Une trentaine de personnes ont pris part à cette agréable soirée où témoignages, prières de louange et d'intercession se sont succédé dans une ambiance de joie et de paix.

MS



## AGENDA

### VISAN

#### La guinguette des vins de Visan

Jeudi 6 août, de 19 h à minuit, place du Jeu de Paume. Les caves de l'association "Les vins de Visan" proposeront la dégustation-vente de leurs vins, accompagnée d'une petite restauration, au son d'une accordéoniste, à la place du Jeu de Paume. Verre à dégustation : 3 €. Contact : Maison du touris-

me 04 90 41 97 25 et association Les Vins de Visan 07 52 04 07 47.

#### Correspondante locale

06 62 79 36 25 ou visan@e-tribune.info

#### Visan à Rosé

Soirée musicale en dégustant les vins de Visan tous les lundis à partir de 19 h sur la place de la coconnière. Renseignement au 04 90 41 97 25 ou point-tourisme-visan@wanadoo.fr